



Objectifs de la formation

Décortiquer la procédure pénale et le travail des juristes en associations d'aide aux victimes pour à la fois échanger sur les pratiques et trouver des stratégies pour répondre au mieux aux victimes.

Public

Juristes et accueillants aide aux victimes ayant de bonnes connaissances juridiques.
Cette formation est réservée aux adhérents de France Victimes.

Prérequis

Connaître le droit pénal et la procédure pénale.

Contenu

- Les étapes de la procédure pénale
- Échanges sur des situations pratiques
- Le travail avec les autres professionnels
- Les stratégies juridiques et les expériences à tenter

15 stagiaires maximum

Durée en heures

2 jours = 12 heures

Date et lieu

Paris – les 28 et 29 mars 2019

Bordeaux - les 19 et 20 septembre 2019

Formation animée par :

Anne Decung, directrice ADAVEM JP 40 (France Victimes 40)

Méthodes et outils pédagogiques

Apports théoriques, cas pratiques, mises en situation, analyse de pratiques.

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants : 200 €
- Partenaires : nous consulter

Évaluation

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes
Remise d'une attestation individuelle de formation.